



Edito : Préparez-vous au combat ! - Audience Rectrice (15 septembre 2022) - AG FNEC-FP-FO et Conseils départementaux - CHSCTA Exceptionnel (Mardi 13 septembre 2022) - Elections au CA : déposez une liste SNETAA-FO / FNEC-FP-FO ! - Brèves : CAPPEI, AESH, Appréciation finale de la valeur professionnelle.

### Préparez-vous au combat !

Après la tentative du classique coup de communication du Président Macron lors de son déplacement le 13 septembre dernier au lycée Eric Tabarly des Sables-d'Olonne, nous n'avions pas grand chose à vous dire de plus que ce que nous vous disons depuis plusieurs mois. En effet, il avait visiblement fait le choix de rester dans le flou... ou plutôt de ne rien dire de plus que ce que nous savions déjà. D'ailleurs, les deux ministres qui vont devoir porter la réforme, n'ont même pas eu droit à la parole ! C'est pourquoi il n'y a pas eu de communication particulière du SNETAA-FO qui s'est juste employé à relayer les actions menées par notre section de l'académie de Nantes, seule organisation syndicale locale à avoir tenté de profiter de l'occasion et réussi à s'exprimer sur la défense d'une Voie Pro scolaire, publique et laïque. En effet, vous le savez, au SNETAA-FO, nous ne sommes pas amateurs de l'agitation pour l'agitation. 😊

En revanche, depuis, Carole Grandjean, la Ministre déléguée chargée de l'enseignement et de la formation professionnels, a eu l'occasion de s'exprimer dans les médias, notamment lors des rencontres de l'apprentissage 2022. Si vous ne l'avez pas déjà fait, nous vous invitons à **visionner son intervention**.

Vous pourrez alors constater que la Ministre déléguée déclare la guerre à tous ceux qui défendent les lycées professionnels. Oui, le flou est maintenant dissipé, puisque la Ministre a fait de véritables annonces :

« Assurer la croissance du nombre d'apprentis notamment ceux qui préparent un diplôme infra bac...

Poursuivre la dynamique du **dispositif prépa apprentissage**...

Combattre les ruptures de contrat...

Lever les freins au recrutement d'apprentis dans certains secteurs...

Faciliter les passerelles entre la voie scolaire et l'apprentissage...

Contribuer au décollage sans précédent de l'apprentissage pour qu'il soit une révolution culturelle profonde et durable...

Convaincre les jeunes et leur famille... ».

Chers collègues, nous pouvons convenir que ce projet est le démantèlement de la voie professionnelle scolaire, publique et laïque, et la fin d'une éducation pour toutes et tous. L'avenir des enfants de notre pays n'est pas dans l'apprentissage précoce mais plutôt dans l'école de la République. Préparez-vous à vous battre pour sauver votre emploi, votre statut et l'Education Nationale. **Nous comptons sur vous, vous pouvez compter sur le SNETAA-FO ! Le SNETAA est déjà prêt !**

EM

Le jeudi 15 septembre, notre organisation a été reçue au rectorat, non par la Rectrice qui avait d'autres obligations, soyons en certains, mais par le Secrétaire Général accompagné par le DRRH de l'académie. Nous avons sollicité cette audience afin de faire le point sur cette rentrée que nous estimons, contrairement aux affirmations de notre ministre, plutôt préoccupante.

En effet, nos enquêtes ou AG en direction des collègues nous ont permis d'avoir une vue globale sur la situation dans les différents départements de l'académie, associée aux ressentis des différents personnels. Nous avons d'ailleurs commencé l'audience en mettant l'accent sur l'inquiétude qu'est la nôtre concernant la réalité du terrain et le décalage que nous constatons avec la parole politique qui s'auto-satisfait... ce qui, de fait, la discrédite aux yeux de la profession, et certainement aussi des parents d'élèves, qui voient également les difficultés.

Concernant le manque d'enseignants, le nombre d'établissements où des postes complets ne sont pas pourvus est inquiétant. Certaines disciplines comme la biotechnologie rencontrent de vrais problèmes. Le SG nous a répondu que la DPE6 était encore en train d'affecter des collègues et, grâce aux annonces parues dans la presse concernant les besoins en professeurs, les remplacements devraient bientôt être « sécurisés ». Dans les disciplines dites en tension, les inspecteurs sont en train de valider les compétences d'éventuels futurs contractuels pour exercer le métier. Nous en profitons pour demander le nombre de néo-contractuels : ils ne savent pas répondre, donc la question sera posée à nouveau en CTA.

Le SG nous a expliqué qu'il fallait respecter le « schéma d'emploi » : si un prof est malade, ce sera un support non remplacé, mais s'il s'agit par exemple d'une mise en disponibilité, alors ils ont plus de latitude pour prévoir le remplacement.

Par ailleurs, le retard dans certaines affectations s'expliquerait par la mutation de cinq collègues de la DPE6 en charge de cette tâche au rectorat (on peut légitimement s'interroger sur la volonté de ces collègues de quitter leur poste au rectorat, à l'heure où la loi de Transformation de la fonction publique supprime des postes administratifs, surcharge de travail les personnels restants - leur imposant une pression parfois difficilement gérable).

Reconnaissant les difficultés, le SG et le DRRH nous ont informés que désormais, tous les contractuels et TZR seront affectés en juillet, alors que jusqu'ici ils l'étaient plutôt en août - ce qui laissait peu de visibilité pour d'éventuels ajustements... Nous restons sceptiques quant à la capacité matérielle des services du rectorat à s'acquitter de cette « mission » - laquelle aurait assurément besoin d'un personnel dédié plus important. Il est donc à noter que l'autorité académique n'est pas inquiète, tout est en cours d'ajustement !

RENTREE  
PAP NDIAYE CHERCHE ENCORE  
4000 PROFS



Concernant l'inclusion, nous avons insisté sur le manque de moyens dont dispose la communauté éducative pour accueillir correctement, sereinement, voire dignement, les élèves les plus fragiles. Et aussi pour éviter que les conditions de travail des enseignants continuent de se dégrader. L'autorité académique nous a répondu qu'elle travaillait en coordination avec l'ARS pour tenter de pallier ces difficultés et augmenter les capacités d'accueil notamment dans les IME. Encore une fois, il est démontré que l'inclusion systématique sans moyens dédiés confine parfois à la maltraitance tant l'élève inclus peut se retrouver en souffrance. Sans oublier qu'elle dégrade également très souvent les conditions de travail des personnels et d'étude des autres élèves.

Nous avons également signalé que les UPE2A étaient souvent en sureffectif et que beaucoup d'élèves ayant potentiellement besoin de les intégrer passent en dehors des « radars ». L'autorité académique s'est engagée à considérer le dossier.

Pour terminer, nous avons abordé le scandale du taux de réussite catastrophique dans l'académie de Bordeaux pour le CAPPEI en VAEP. Le SG a semblé ne pas être bien au courant du sujet... Il s'est engagé à regarder.

Au final, en quittant l'audience, nous nous sommes demandés si l'administration n'avait vraiment pas pris la mesure des réalités sur le terrain ou si la langue de bois et l'étonnement sûrement feint restaient la condition du dialogue... Sans doute un peu des deux.






Retenons que notre organisation a été reçue et que nos militants ont pu alerter l'autorité académique sur les difficultés ressenties par les personnels. Ils ont également pu rappeler les revendications du SNETAA-FO, et plus largement, celles de la FNEC-FP-FO !

Lætitia Calbet  
Eric Mouchet.

## AG FNEC-FP-FO et Conseils départementaux

Comme chaque année, nous organisons des Assemblées Générales départementales des syndicats (SNETAA-FO, SNFOLC, SNUDI-FO, SPASEEN-FO, iD-FO ) de notre fédération, la FNEC FP-FO (Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle) au cours desquelles nous rencontrons des collègues de tous les autres corps, titulaires ou contractuels : Professeurs des écoles, Certifiés, Agrégés, Personnels administratifs, Chefs d'établissement, AED, AESH, etc. Dans la seconde partie de la journée, nous tenons nos Conseils Départementaux pour échanger et travailler plus spécifiquement sur la Voie Professionnelle. Et en cette rentrée, vu le contexte, il est certainement encore plus important que d'habitude d'y participer.

Inscrivez-vous en fonction de votre département d'exercice :

-  AG Dordogne, le lundi 26 septembre à Périgueux : <https://forms.gle/Zkg9yQcqHg5Kvqjr6>
-  AG Landes, le mardi 27 septembre à Mont-De-Marsan : <https://forms.gle/qvrSTDnuBbLvPNz6>
-  AG Pyrénées Atlantiques, le jeudi 29 septembre à Bayonne : <https://forms.gle/44G1e5P98NPU6cGF6>
-  AG Lot & Garonne, le mardi 4 octobre à Agen : <https://forms.gle/huvZGnCTgLjdy5Vh9>
-  AG Gironde, le lundi 17 octobre à Bordeaux : <https://forms.gle/p7QT8FMxGppB7cVH9>

Vous recevrez ensuite votre convocation.

## CHSCTA Exceptionnel - Mardi 13 septembre 2022

Mardi avait lieu un CHSCTA exceptionnel consacré au **nouveau protocole COVID** que vous pouvez consulter sur le site du gouvernement. Notre organisation s'est interrogée sur l'opportunité de ce thème (sans négliger son importance), au moment où seules les difficultés des personnels, liées à une rentrée quelque peu chaotique, occupent tous les esprits.

Notre organisation a été la seule à faire **une déclaration**, en insistant justement sur le mal-être des personnels qui subissent l'impréparation et le manque d'anticipation de nos dirigeants pour cette rentrée sous le sceau d'une pénurie de professeurs, d'heures supplémentaires imposées, de pressions ressenties, d'emplois du temps impossibles...

Pour toute réponse, le Secrétaire général a ironisé. Il a ri de la déclaration de FO qu'il a jugée « dramatisante » et « qui voit comme toujours uniquement le verre à moitié vide ». Il a retenu en se moquant que le protocole était un « non-sujet » pour notre organisation - déformant de fait l'intention de cette même déclaration. Nous avons noté le mépris manifesté à travers ces remarques pour des personnels qui nous expriment très sincèrement depuis la rentrée un mal-être important et des conditions de travail nettement dégradées.

Concernant le protocole, nous sommes au niveau le plus bas de vigilance, toutefois une augmentation des cas covid semble s'amorcer. Tous les établissements ont reçu pour entamer la première période 50 masques par professeur. D'autres arriveront par la suite. Vous pouvez donc aller les réclamer.

Une O.S. s'est demandée s'il ne serait pas opportun d'imposer le masque dès à présent aux professeurs et aux élèves, afin d'éviter les absences des uns et des autres... On nous a expliqué que les tensions hospitalières seront des indicateurs pour élever le niveau de vigilance.

Les ASA (Autorisations Spéciales d'Absence) sont maintenues pour les personnels les plus vulnérables, si l'adaptation de leur poste n'est pas possible - sur certificat de leur médecin. Un médecin mandaté par l'administration pourra en sus effectuer des vérifications...

Il est rappelé par ailleurs que le contrôle des VMC est obligatoire depuis longtemps dans les établissements, lorsque nous avons évoqué la qualité de l'air et la possibilité (ou pas) d'aérer. Concernant les capteurs de CO2, 800 000 euros ont été débloqués par l'Etat pour équiper les établissements (8 euros par élève). Mais encore une fois, c'est une faculté qui est donnée - en aucun cas une obligation. La rectrice fait la tournée des élus locaux pour rappeler les préconisations.

Pour les élèves des dispositifs ULIS, les masques inclusifs sont à disposition.

Nous demandons combien de personnels sont en ASA et combien de PsyEN sont encore suspendu(e)s - on ne sait pas nous répondre.

Rien de bien nouveau donc sous le soleil... mais nous suivons la préconisation du Secrétaire général en nous REJOUISSANT que le délai pour appliquer un protocole qui changerait de niveau de vigilance soit désormais allongé. Sinon dans le verre à moitié plein, on ajoute quoi ?! Euh... on cherche, on cherche...

Lætitia Calbet, Christophe Grimaux

## Elections au CA : déposez une liste SNETAA-FO / FNEC-FP-FO !

Comme chaque année, les élections pour désigner nos représentants aux Conseils d'Administration de nos établissements, doivent se tenir avant la fin de la septième semaine de l'année scolaire, c'est-à-dire avant les vacances de la Toussaint. Les listes de candidats doivent être déposées au moins 10 jours avant le scrutin. Renseignez-vous auprès du secrétariat de direction de votre établissement pour connaître la date limite de dépôt des listes.

Au SNETAA-FO, vous le savez, nous pensons qu'il est très important de participer à ces élections et, surtout, d'avoir des élus SNETAA-FO dans de nombreux CA.

Bien sûr, nous constatons régulièrement qu'un Conseil d'Administration n'est finalement qu'une simple chambre d'enregistrement des décisions prises par le chef d'établissement ou par l'autorité académique. En effet, si le CA doit effectivement être consulté quasiment systématiquement pour toutes les décisions, la plupart du temps, son avis n'est malheureusement que consultatif. Nous avons même déjà été confrontés à des annulations de votes de CA par Madame La Rectrice qui n'avait pas apprécié le résultat...

Mais au SNETAA-FO, malgré ces obstacles majeurs, nous considérons qu'il est essentiel de participer aux CA afin de veiller à la diffusion de l'information auprès des collègues, de débattre pour tenter de convaincre et au final, de défendre le lycée professionnel, les PLP et tous les personnels de la Voie Pro, selon les mandats que nous ont donnés nos adhérents.

C'est pourquoi chers collègues, nous vous demandons de mettre tout en œuvre pour présenter à cette élection dans votre établissement une liste SNETAA-FO.

Pour déposer une liste, il vous suffit d'avoir 2 noms. Bien sûr, l'idéal est d'avoir une liste de 14 noms... Vous pouvez aussi avoir sur votre liste des collègues non syndiqués, ou bien des collègues syndiqués ailleurs, à conditions qu'ils s'engagent à minima à respecter nos mandats...

**Mais attention, nous vous demandons de faire figurer sur la liste le logo du SNETAA-FO accompagné de celui de notre fédération, la FNEC-FP-FO. Merci aussi d'éviter de faire apparaître une mention du type « non syndiqué ».**

En effet, il est très important que les collègues sachent réellement pour qui et pour quoi ils votent. Et en votant pour des listes SNETAA-FO (FNEC-FP-FO), tous les collègues savent qu'ils votent non seulement pour la défense de leur établissement, mais aussi pour celle des intérêts des PLP, CPE et de tous les personnels de la Voie Pro.

Nous comptons sur vous, vous pouvez compter sur le SNETAA-FO !

Voici les logos à utiliser :



# Brèves

## CAPPEI :

Une préparation CAPPEI sera mise en œuvre par le pôle École inclusive de l'académie de Bordeaux à compter du 16 novembre 2022. La date butoir pour déposer sa candidature est le 12 octobre à 12h. Pour plus de précision, **voir la note de service** en ligne sur notre site Internet. Concernant la VAEP, voir également la **note de service**.

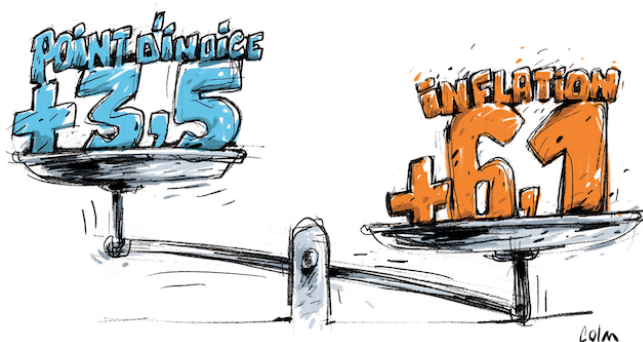
Une réunion d'information sera organisée en visio le mercredi 5 octobre de 14h à 16h.

## AESH :

Le SNETAA-FO co-organise avec le SNUDI-FO du Lot & Garonne, un stage à destination des AESH, avec un « spécialiste » des questions liées à leur fonction. Lors de ce stage seront abordés : les droits des AESH, le contrat de travail, le salaire, le PIAL, les questions individuelles, les actions à mener, etc. Pour s'inscrire, contactez Lætitia au 06 73 88 69 41. La demande d'absence devra être déposée au plus tard le 20 septembre.

## Appréciation finale de la valeur professionnelle :

Nous invitons tous ceux qui estiment mériter une meilleure appréciation finale à contester. Oui, même s'il y a peu d'espoir qu'elle soit révisée, ne pas faire de recours signifie aussi l'acceptation du système injuste qu'est celui du PPCR... Pour des explications plus détaillées, voir la « Note aux S1 » du 12 septembre dernier.



# Agenda

## Lundi 26 septembre

AG FNEC-FP-FO de la Dordogne et Conseil départemental du SNETAA à Périgueux

## Mardi 27 septembre

AG FNEC-FP-FO des Landes et Conseil départemental du SNETAA à Mont-De-Marsan

## Jeudi 29 septembre

AG FNEC-FP-FO des Pyrénées Atlantiques et Conseil départemental du SNETAA à Pau

## Mardi 4 octobre

AG FNEC-FP-FO du Lot & Garonne et Conseil départemental du SNETAA à Agen

## Lundi 17 octobre

AG FNEC-FP-FO de la Gironde et Conseil départemental du SNETAA à Bordeaux

**FNEC FP**  
**FO** **ELECTIONS 2022**  
**PROFESSIONNELLES**  
du 1<sup>er</sup> au 8 décembre  
**JE VOTE FO!**

Comme chaque année, nous organisons des Assemblées Générales départementales des syndicats (SNETAA-FO, SNFOLC, SNUDI-FO, SPASEEN-FO, iD-FO, etc.) de notre fédération, la FNEC-FP-FO (Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle) au cours desquelles nous rencontrons des collègues de tous les autres corps, titulaires ou contractuels : Professeurs des écoles, Certifiés, Agrégés, Personnels administratifs, Chefs d'établissement, AED, AESH, etc.

Dans la seconde partie de la journée, nous tenons nos Conseils Départementaux pour échanger et travailler plus spécifiquement sur la Voie Professionnelle. Et en cette rentrée, vu le contexte, il est certainement encore plus important que d'habitude d'y participer.

Pour vous inscrire, flasher le QR code correspondant à votre département :

**Dordogne  
Périgueux**



**Lot & Garonne  
Agen**



**Gironde  
Bordeaux**



**Pyrénées Atlantiques  
Bayonne**



**Landes  
Mont-De-Marsan**

